



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Mars, mois de la prévention de la fraude

CANDIAC, le 21 mars 2023 – En ce mois de la prévention de la fraude, la Régie intermunicipale de police Roussillon invite les citoyens à la vigilance concernant les fraudes de type « faux représentants ».

Il s'agit d'une fraude par téléphone, où les fraudeurs personnifient un soi-disant « représentant bancaire », « conseiller financier » ou « enquêteur » et mentionnent à leur victime que des transactions frauduleuses ont été repérées sur leurs cartes. Les fraudeurs peuvent leur demander de confirmer des informations personnelles, disant qu'il y a urgence d'agir et leur demander de remettre leurs cartes bancaires dans une enveloppe qu'un complice viendra rapidement chercher à leur domicile.

Comment vous protéger

- ❖ Ne supposez jamais que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact;
- ❖ Ne donnez jamais vos renseignements personnels et vos informations bancaires par téléphone, les caisses et les banques ne vous demanderont jamais cette information;
- ❖ Insistez pour rappeler l'institution bancaire pour vous assurer de parler à un véritable employé;
- ❖ Méfiez-vous des demandes sous pressions;
- ❖ **NE REMETTEZ JAMAIS VOS CARTES BANCAIRES À PERSONNE.**

Si vous croyez être victime de ce type de fraude, veuillez communiquer avec votre service de police et signalez le cas au Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501. Vous pouvez également vérifier votre dossier de crédit auprès d'Équifax au 1-800-465-7166.

-30-

Section relations médiatiques
514 918-4483

Communiqué: 2023-015

Page 1